

Nuisances sonores et rugissements de moteurs inutiles : pour en finir avec les rodéos routiers dans les rues de Chavannes

Plusieurs fois par semaine, en fin d'après-midi, lors des week-ends ou en soirée, nous, citoyens chavannois, assistons impuissants à des rodéos sonores de quelques véhicules aux motorisations vrombissantes, scooters et grosses cylindrées.

Pollution sonore (et de l'air), attitude arrogante envers les règles de conduite, volonté délibérée de narguer le voisinage ou disons, de « marquer le territoire », voitures laissant tourner le moteur devant les commerces... Devons-nous encore longtemps supporter ces incivilités ?

Nous savons, tout comme la police, d'où viennent ces chauffards au sang chaud ; le vendredi vers 17h00, devant l'ancienne poste, il est déjà possible d'assister au démarrage de ce loisir qui réjouit certains, conducteurs et amis. Les dimanches, c'est vers la Bourse aux fleurs, près du parc du Bois du Caudrai ou aux entrepôts derrière le chemin du Couchant que ces personnes se réunissent avant de sillonner les routes de notre commune en nous perçant les tympans.

En collaboration avec le Service des automobiles et de la navigation, la Commune de Lausanne a pris en main de manière énergique ce problème en août 2019 ; elle est parvenue à faire condamner 15 conducteurs lors d'un contrôle nocturne traquant les décibels. Cela démontre qu'avec une volonté politique affirmée, c'est possible !

Pour améliorer la qualité de vie des citoyens, nous demandons à ce que la Municipalité agisse fermement contre les nuisances occasionnées par ces conducteurs avides de pétarades de moteur ; nous demandons qu'elle engage les moyens qui s'imposent avec *Polouest* pour faire respecter les normes réglementées par la loi sur le bruit et la loi sur la conduite autoroutière. Nous demandons à ce que des contrôles soient plus régulièrement menés et que les communes de l'ouest puissent se procurer le nouveau radar anti-bruit disponible en phase de test depuis cette année.

Interpellation déposée par Corinne Rochat

C Rochat

Signatures : Ariane Augsburger Apothéloz, Mireille Jacot, Pierre-Alain Waridel, Michel Sartirani, Maria Lazari, Eric Delessert

A. Augsburger
Lazari

Waridel

Jacot
SA Waridel

Lieu et date : Chavannes, le 11 novembre 2019